

Phase pilote, déroulement

Nous lançons donc un **appel à candidature**, afin d'enrôler les éditeurs intéressés de devenir Pilotes.
Merci de nous signaler votre intérêt sur l'email drim-m@esante.gouv.fr, avant le **30 aout 2024**

Les éditeurs intéressés doivent présenter lors de leurs candidature le profil de leurs clients, qui acceptent donc de devenir les **structures-pilotes**

Par profil du client, nous entendons:

- Nom et localisation
- Contact de l'interlocuteur principal
- Client libéral ou hospitalier?
- Type d'architecture de la DRIMbox à implémenter
- Type d'architecture du PACS implémenté
- Moyen d'accès au DMP, authentification AIR ou PSC?
- Type d'examens que vous comptez partager lors de cette phase

Le calendrier de la phase pilote sera établi en fonction des propositions qui nous seront transmises.